











LOI TRAVAIL

- **○** Un accord d'entreprise pourrait annuler toute mesure de la Convention collective qui déplairait à l'employeur.
- ⇒ La « loi travail » serait dévastatrice pour les fonctionnaires et les salariés sous statut des entreprises publiques. Cette loi ouvrirait la porte à l'individualisation contre les garanties inscrites dans les statuts nationaux.
- **→ 70% de la population** est opposé au projet de loi.
- **⊃** 1,3 million de jeunes et de salariés ont manifesté pour le retrait pur et simple du projet de la « Loi travail » durant la iournée de grève du 14 juin.

Le gouvernement doit retirer la loi travail!

Après quatre mois de grèves et de manifestations dans le pays rassemblant des millions de citoyens salariés, jeunes, retraités, précaires, et soutenues pas une formidable solidarité internationale. ne reste plus gouvernement HOLLANDE/VALLS et GATTAZ du MEDEF pour défendre cette loi contre la majorité de la population.

Alors, sommes-nous encore en démocratie en France ? Un gouvernement n'est-il pas élu par les citoyens ? Serait-il désigné par le MEDEF et non élu?

User de violences, de mensonges, de calomnies, de répressions pour faire taire l'expression démocratique des salariés, n'est pas digne d'une démocratie.

Le refus d'entendre les salariés et les jeunes ne peut qu'attiser la colère et la détermination dans le renforcement de la mobilisation, de la lutte, jusqu'au retrait de cette loi concoctée en petit comité, par une élite néolibérale au service du marché.

Les entreprises de presse, dont les propriétaires sont affiliés au MEDEF, jouent un rôle indigne dans la désinformation des citoyens. La campagne de dénigrement et de calomnies visant à assimiler les millions de salariés à travers leurs organisations syndicales à des hordes de "casseurs" irresponsables et de grévistes "preneurs d'otages" masque mal l'illégitimité d'un gouvernement ayant trahi toutes ses promesses de mandat et préférant réprimer le mouvement syndical quand 70% des Français s'opposent à son texte de loi.

CETTE LOI EST UN RENIEMENT DE L'HISTOIRE SOCIALE DE NOTRE PAYS. NOUS DEVONS LA COMBATTRE ET NOUS **POUVONS GAGNER!**

organisations CGT, FO, FSU, Solidaires (Salariés Etudiants), UNEF, UNL, appellent les salarié-e-s et les jeunes, à se réunir en AG avec leurs organisations syndicales sur les lieux de travail, pour décider d'actions et de grève massive.

Jeudi 23 juin 2016, mettons à l'arrêt le maximum d'entreprises et de services publics, de facs et de lycées! TOU-TE-S EN GRÈVE ET AUX MANIFESTATIONS

GRENOBLE 14h, place Felix Poulat

Cette journée de grève et de manifestation sera également suivie de celle du 28 iuin avec une remise de la votation au préfet de l'Isère!